



REGLEMENT 2012 TOP OF CREIF

Judi 6 décembre 2012
VILLEPINTE – SALON DU CHEVAL DE PARIS
Piste Internationale du Gucci Masters



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement et/ou ses éventuels additifs, il est fait application des règlements FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

QUALIFICATION TOUTE EPREUVE

Cavaliers

Le Top Of CREIF est ouvert à tout cavalier détenteur d'une LFC 2012 ou 2013 prise dans un club, une structure ou une association francilienne.

Conditions restrictives toutes épreuves : En raison d'un nombre limité de place, le cavalier devra obligatoirement choisir une seule épreuve et une seule monture dans le concours sous peine de disqualification du Top Of CREIF.

Les Cavaliers qui sont montés sur un podium sur l'édition 2011 du Top Of CREIF sont qualifiés d'office pour l'épreuve de leur choix (Cf. Annexe 1), à condition que le cavalier soit détenteur d'une LFC 2012 ou 2013 prise dans un club, une structure ou une association francilienne.

Les épreuves Amateurs et Pro du Top Of CREIF sont ouvertes à tous les cavaliers répondant aux critères ci-dessus. Seuls les X meilleurs, correspondant à la limitation de l'épreuve, seront finalement retenus. La liste définitive des concurrents qualifiés est publiée dans la semaine suivant la clôture des engagements après transmission de la FFE.

Procédure : Un engagement sur une épreuve exprime une «candidature». A la clôture des engagements, les services informatiques de la Fédération Française d'Equitation procéderont au classement des candidats engagés sur la base de la Computer list régionale, pour conserver les meilleurs. Ceux-ci seront alors définitivement engagés dans l'épreuve du Top Of CREIF choisit. Si un cavalier s'est porté candidat sur plusieurs épreuves, seule sa candidature dans l'épreuve au plus fort indice sera retenue. Le montant total des engagements sera remboursé aux cavaliers dont la demande n'a pas été retenue. La liste définitive des concurrents qualifiés est publiée dans un délai de 7 jours suivant la clôture des engagements après transmission de la FFE.

Le Top Of CREIF Ponam est ouvert aux cavaliers ayant réalisés 5 participations et répondant aux critères précités dans la partie –Cavaliers-. En cas d'égalité, c'est le nombre de premiers quarts qui départagera les ex aequo. En cas de nouvelle égalité c'est le résultat obtenu au Generali Open de France 2012 qui sera pris en compte.

Procédure : tous les cavaliers franciliens peuvent s'engager. Pour établir la liste définitive des engagés, le service informatique fédéral comptabilisera le nombre de premiers quarts pour conserver les meilleurs concurrents dans la limite du nombre maximum de partants de l'épreuve. Le montant total des engagements sera remboursé aux cavaliers dont la demande n'a pas été retenue. Si un cavalier s'est porté candidat dans une autre épreuve du Top Of CREIF, seule sa candidature dans l'épreuve Ponam sera retenue. La liste définitive des concurrents qualifiés est publiée dans la semaine suivant la clôture des engagements après transmission de la FFE.

Le Top Of CREIF Enseignant est ouvert à tous les cavaliers diplômés d'Etat ou en formation BPJEPS répondant aux critères de qualification des cavaliers. Seuls les X meilleurs, correspondant à la limitation de l'épreuve, seront finalement retenus. La liste définitive des concurrents qualifiés est publiée dans la semaine suivant la clôture des engagements après transmission de la FFE.

Procédure : Un engagement sur une épreuve exprime une «candidature». A la clôture des engagements, les services informatiques de la Fédération Française d'Equitation procéderont au classement des candidats engagés sur la base de la Computer list régionale, pour conserver les meilleurs. Ceux-ci seront alors définitivement engagés dans l'épreuve du Top Of CREIF choisit. Si un cavalier s'est porté candidat sur plusieurs épreuves, seule sa candidature dans l'épreuve Enseignant sera retenue. Le montant total des engagements sera remboursé aux cavaliers dont la demande n'a pas été retenue. La liste définitive des concurrents qualifiés est publiée dans un délai de 7 jours suivant la clôture des engagements après transmission de la FFE. Les cavaliers sélectionnés dans l'épreuve Enseignant devront apporter en amont du concours la preuve de leur statut sous peine de disqualification, du concours.

Exemple : Top Of CREIF Amateur 2

Autorisés à formuler une demande = les cavaliers de la région Ile de France

Liste définitive du Top Of CREIF Amateur 2 = les 30* meilleurs parmi la liste des concurrents autorisés ayant enregistré une candidature (*cf. Computer liste régionale*).

Les fermetures des épreuves sont celles des dispositions spécifiques du règlement FFE.

Chevaux

Changement de poney/cheval autorisé.

Un équidé ne peut participer qu'à une seule épreuve du Top Of CREIF avec un seul cavalier.

Se référer aux conditions restrictives d'engagement du Top Of CREIF.

ENGAGEMENTS

Les engagements terrain et sous X sont interdits.

Clôture des engagements : lundi 19 novembre 2012

Clôture des listes de qualification : vendredi 16 novembre 2012

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Epreuves	LFC	Normes techniques	Limitation engagés	Candidatures autorisées
Pro 2	Pro ou Amateur	130	30	Cavaliers IDF
Pro 3	Pro	125	30	
Enseignant 2	Club ou Amateur	105	30	Cavaliers IDF + diplôme d'Etat ou formation BPJEPS
Amateur 3	AMA	100	30	Cavaliers IDF
Amateur 2		110	30	
Amateur 1		120	30	
Amateur Elite		125	20	
Ponam D1 Grand Prix	Club, Amateur ou Pro	110	30	Cavaliers IDF + 5 participations

** Les limitations sont données à titre indicatif dans une limite de 230 engagés sur la journée.*

Déroulement

Se référer à l'avant programme de chaque épreuve.

Classement final

Se référer aux règlements FFE en vigueur

Les Remises des Prix récompensent les 8 premiers de chaque épreuve. Les cavaliers seront attendus à cheval et en tenue à l'issue de chaque épreuve : Coupes, plaques, flots, cadeaux. Dotations personnalisées, pas de dotation pour l'épreuve Ponam et pour l'Amateur 3.

TENUE

Tous les cavaliers sont attendus en tenue de concours y compris les 8 appelés à la Remise des Prix à cheval.

BOXES

Une location de boxe est possible, modalité de réservation :

- Via FFE Compet pour les Amateurs, Enseignants et Pro
- Par courrier au CREIF (56, rue des renaudes – 75017 PARIS) impérativement accompagné d'un chèque correspondant au montant de la location à l'ordre du CREIF

WILD CARD

L'organisateur se réserve 5 Wild Card sur l'ensemble du Top Of CREIF. Une Wild Card ne sera accordée que si les membres de l'organisation l'approuvent à l'unanimité.

Une Wild Card désigne une autorisation exceptionnelle accordée à un cavalier de participer à une compétition bien qu'il ne réponde pas aux critères communs de sélection. Le cavalier bénéficiaire d'une telle invitation est directement admis dans l'épreuve de son choix.

Annexe 1 au règlement du Top Of CREIF 2012



Liste des cavaliers qualifiés d'office (podium 2011) pour le Top Of CREIF 2012 dans l'épreuve de leur choix.

Cl. 2011	Nom / Prénom	Epreuve 2011
3ème	Bascou Laura	Poney 1 Grand Prix
2ème	Chevremont Laura	Amateur 1 Grand Prix
3ème	Choumert Anouck	Pro 3 Grand Prix
1er	Christen Aurore	Pro 3 Grand Prix
2ème	Collet Pauline	Amateur Elite Grand Prix
3ème	Cox Alexie	Amateur 2 Grand Prix
1er	De Melo Alice	Ponam D1 Grand Prix
1er	De Ponnat Perrine	Amateur 1 Grand Prix
3ème	Gisin Leonie	Ponam D1 Grand Prix
3ème	Laurent François-Aime	Amateur 1 Grand Prix
1er	Lazare Philippe	Pro 2 Grand Prix
2ème	Le Dall Stéphanie	Amateur 2 Grand Prix
2ème	Marcelyn Kaisa	Ponam D1 Grand Prix
2ème	Montre Christophe	Amateur 3 Grand prix
1er	Nonnotte Alexane	Amateur 2 Grand Prix
1er	Perron Marine	Poney 1 Grand Prix
1er	Petit Stéphanie	Amateur 3 Grand prix
2ème	Philippon Estelle	Poney 1 Grand Prix
3ème	Rigaut Syndie	Pro 2 Grand Prix
2ème	Salmon Benoît	Pro 2 Grand Prix
1er	Schlotterer Christophe	Amateur Elite Grand Prix
2ème	Sueur Jerome	Pro 3 Grand Prix
3ème	Valentin Shannon	Amateur 3 Grand prix
3ème	Verrechia Tiziana	Amateur Elite Grand Prix

